



Mairie de Fontenay le Vicomte

N° 2026/12

ARRETE DU MAIRE INTERDISANT L'UTILISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le Maire de la Commune de Fontenay le Vicomte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-23,

Considérant l'état du terrain de football,

ARRETE

Article 1^{er} : En raison des conditions climatiques, le terrain de football du stade Laurent Massacret de Fontenay le Vicomte est déclaré impraticable à compter du vendredi 23 janvier 2026 au lundi 26 janvier 2026 inclus.

Article 2 : Un arrêté sera affiché aux abords du terrain de football.

Article 3 : Madame le Maire, Messieurs les employés communaux des services techniques, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Ballancourt, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié par affichage aux lieux habituels dans le village.

Fontenay-le-Vicomte le 23 janvier 2026

Le Maire
Valérie MICK RIVES



Mairie - 4 rue de la Mairie - 91540 Fontenay le Vicomte
Tél. : 01 64 57 04 10 – Fax : 01 64 57 11 03 – email : contact@mairieflv.fr